

Aide-sociale.fr lance le simulateur d'aides sociales le plus complet en France

RSA, APL, prêt à taux zéro... Le simulateur d'Aide-sociale.fr vient de faire peau neuve. Des conseils sur mesure, gratuits et accessibles en quelques clics, pour faire valoir ses droits.

En France, les taux de non-recours aux aides sociales dépassent les 40 % sur certaines aides et le manque à gagner représente plusieurs centaines d'euros par foyer. Il existe en effet plus de 200 dispositifs. De la méconnaissance de la loi aux nombreux papiers à envoyer, en passant par certaines procédures complexes, il est très difficile de s'y retrouver. *« Depuis 2012, Aide-sociale.fr vise à simplifier les démarches administratives pour permettre au plus grand nombre de faire valoir leurs droits. Notre nouveau simulateur est un outil puissant capable de déterminer, en quelques minutes, toutes les prestations qu'un citoyen peut demander »*, signale le fondateur Johan Hallef dont le site dépasse régulièrement le million de visiteurs uniques chaque mois.



Un simulateur optimisé et performant

Mis en ligne en 2014, le simulateur d'Aide-sociale.fr a déjà permis à plusieurs dizaines de milliers de personnes de découvrir des prestations auxquelles elles avaient droit, mais dont elles ignoraient l'existence. 100 % gratuit, il se base sur les critères officiels d'attribution. **Depuis quelques jours, ses fonctionnalités et son efficacité ont été étendues.** L'utilisateur doit renseigner sa vie familiale,

sa situation professionnelle et ses ressources. Des informations qui restent confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers. En quelques minutes, le programme informatique fait le tri parmi tous les dispositifs sociaux. Logement, santé, chômage, transport, loisirs... Tous les domaines sont concernés, quel que soit le profil de l'internaute (demandeurs d'emploi, salariés, retraités, étudiants...). Un mail complet est ainsi envoyé à l'utilisateur, comprenant de nombreux résultats avec des liens vers des articles explicatifs et une redirection vers les sites internet concernés pour effectuer ses démarches.

« **Nous sommes aujourd'hui le seul acteur en France à proposer un outil aussi complet. Nous voulions qu'il soit le plus précis possible et que l'interface graphique soit ergonomique** », souligne Mathieu Le Rest, responsable de la communication.

Les principales aides concernées

Plus de 200 aides sont répertoriées par le simulateur. En voici une liste (non exhaustive) :

- allocations familiales,
- sécurité sociale,
- assurance chômage,
- retraite,
- revenu de solidarité active (RSA),
- aide personnalisée au logement (APL),
- prime d'activité,
- les bourses de collège et de lycée,
- allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- chèque Énergie,
- allocation de solidarité spécifique (ASS)...

En finir avec la stigmatisation des bénéficiaires

Programmeur, graphistes, rédacteurs... Tout le monde chez **Aide-sociale.fr** a redoublé d'efforts pour optimiser le simulateur. En dehors de considérations purement économiques, le non-recours contribue en effet à creuser les inégalités. **Aide-sociale.fr** met donc tout en œuvre pour améliorer les mécanismes d'accès aux prestations. **« Le lien vers notre simulateur peut d'ailleurs être repris sur d'autres sites internet. Notre objectif premier est d'aider chaque citoyen »**, conclut Mathieu Le Rest. Un allié indispensable pour ne plus ignorer ses droits.

